

## BRÈVES ÉCONOMIQUES

### DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

N° 29 – du 13 juillet au 20 juillet 2023

## ZOOM SUR : ISRAËL – APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE PROSPÉRITÉ, L'ÉCONOMIE CONNAÎT UN MOMENT DE DOUTE STRATÉGIQUE.

L'innovation technologique a été le moteur économique d'Israël pendant ces dix dernières années. La montée en puissance spectaculaire du secteur de la tech a créé une dépendance économique, puisqu'il représente désormais 11% des emplois, le quart de l'IRPP et plus de 1/6<sup>ème</sup> du PIB.

Depuis quelques mois, Israël ressent le retournement mondial qui affecte la high tech, tendance accentuée par l'incertitude politique interne. La tendance à l'inflation (5% en Israël) s'accompagne d'une hausse du taux directeur, qui a été relevé 9 fois en un an et s'établit à 4,75%. Cette évolution marque la fin de l'argent bon marché et d'une hausse continue du prix des actifs. En Israël plus qu'ailleurs, les investisseurs sont devenus plus sélectifs ; ils délaissent le capital risque qui alimentait la tech israélienne, alors que le pays représentait il y a trois ans 20 à 25% du capital risque mondial.

Depuis longtemps, les évolutions du NASDAQ étaient corrélées à celles des investissements en Israël. Ce n'est toutefois plus le cas depuis quelques mois : le NASDAQ semble repartir à la hausse alors que l'indice Tel Aviv Technology continue de baisser, suivant en cela l'évolution du capital risque dans le monde. Ce découplage est d'autant plus marqué en Israël car le capital risque – dont l'horizon est de dix à quinze ans – s'accommode mal des incertitudes politiques.

La contribution d'Israël à la galaxie des start-ups innovantes continuera à s'imposer, mais la question est de savoir où le capital intellectuel israélien sera localisé/enregistré, et par conséquent imposé. La tendance nouvelle à l'immatriculation de certaines structures à l'étranger pourrait, à terme, avoir des conséquences car la propriété intellectuelle des innovations échappera en partie au contrôle du fisc israélien. La productivité nationale, qui est tirée par la high tech, pourrait aussi s'éroder. Autre conséquence de cette conjoncture, la hausse décennale de la monnaie israélienne est victime du dégonflement de la « bulle numérique » et de la montée des incertitudes politiques. Des incertitudes qui semblent d'ailleurs plus inquiéter les investisseurs américains que français.

Recherche de main d'œuvre et malaise politique semblent en effet se combiner pour amorcer une délocalisation partielle de la tech israélienne. La main d'œuvre israélienne formée est rare et onéreuse ; les entreprises de la tech avaient donc déjà externalisé certaines fonctions de programmeurs et analystes en Russie, en Ukraine, voire dans les Balkans ou en Inde (estimation globale supérieure à 30 000 postes). La guerre et les sanctions (mobilisation en Ukraine, difficultés de paiement en Russie) sont venues partiellement remettre en question ce choix. Les contraintes d'offre et de compétitivité salariale de la tech israélienne qui étaient manifestes dès 2022, n'étaient alors pas suffisantes pour enclencher un mouvement de délocalisation. En revanche, depuis quelques mois, certains entrepreneurs regardent vers l'extérieur pour développer leur entreprise.

#### LE CHIFFRE À RETENIR

11 %

PART DES EMPLOIS DANS LE  
SECTEUR DE LA TECH

Service Économique de Tel Aviv



## ÉGYPTÉ

### 1. BAISSÉ DU COÛT DE L'ASSURANCE DE LA DETTE SOUVERAINE.

Le coût de l'assurance de la dette souveraine de l'Égypte a chuté de plus de 13 % suite aux annonces de cessions d'actifs publics, intervenues le 11 juillet dernier, avec des contrats à terme de cinq ans en baisse à 12,9 % le 17 juillet contre 14,8 % le 10 juillet 2023. Pour rappel, le Premier Ministre Moustafa Madbouli et la Ministre de la Planification Hala al Said ont annoncé la vente de participations publiques dans cinq entreprises pour un total de 1,9 Md USD dont 1,7 Md USD en devises et l'équivalent de 250 M USD en EGP (7 Mds EGP).

### 2. AVANCÉE DES RÉFORMES EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT.

Le Conseil suprême de l'investissement, instance présidée par le Président Al-Sisi, avait adopté le 16 mai 2023 un ensemble de 22 réformes administratives et fiscales visant à stimuler les investissements privés dans le pays. L'ambition affichée est d'augmenter la part du secteur privé dans les investissements (qui se limite à 25 % ces dernières années). Plusieurs mesures ont ainsi été adoptées par le Parlement avant la trêve estivale : le projet de loi de défiscalisation, qui a supprimé de nombreux allègements fiscaux dont bénéficiaient les entreprises publiques afin d'assurer une concurrence plus juste; et des amendements portant sur la loi n°72 de 2017 sur les investissements pour élargir le périmètre des projets éligibles aux aides d'État, en assouplissant les critères d'éligibilité. Les décrets d'application doivent encore être promulgués.

### 3. DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES CAPACITÉS D'ÉOLIENS ONSHORE.

Le saoudien ACWA Power a signé le 18 juillet 2023 avec le Ministère de l'Électricité et des Énergies renouvelables (MoERE) un accord d'attribution d'un terrain d'une superficie de 3 km<sup>2</sup> dans la région de Sohag en vue du développement d'une capacité de 10 GW d'éolien onshore, projet ayant fait l'objet d'un accord-cadre durant la COP27. Elle fait suite à la signature ces derniers mois d'accords d'attribution de terrains équivalents à Sohag par l'émirati Masdar et le norvégien Scatec (pour le développement d'une capacité de respectivement 10 et 5 GW d'éolien onshore). Si l'ensemble de ces

projets se matérialisent à terme, le gouvernorat de Sohag pourrait devenir – avec 25 GW de capacité projetée – un hub majeur de l'éolien onshore en Afrique et dans le monde.

### 4. NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES NON BANCAIRES.

Le conseil d'administration de l'Autorité de régulation financière a publié le 12 juillet un ensemble de [trois décisions exécutive](#)s (139, 140 et 141) pour rendre effective la loi n° 5 de 2022 concernant la réglementation et le développement de l'utilisation de la technologie numérique dans les activités financières non bancaires, notamment l'assurance et la microfinance. La résolution 139 définit les exigences relatives à l'équipement, à l'infrastructure technologique, aux systèmes d'information, aux moyens de protection et à l'assurance. La résolution 140 régleme nte les exigences relatives à la création d'identité numérique, la signature et les contrats numériques. La résolution 141 prévoit l'établissement d'un registre pour l'enregistrement des prestataires de services externalisés.

## IRAK

### 1. VISITE OFFICIELLE DU PREMIER MINISTRE À DAMAS.

Le Premier Ministre Mohammed Chia al-Soudani s'est rendu le 16 juillet à Damas pour rencontrer le Président de la République syrienne, M. Bachar al-Assad. Il s'agissait de la première visite officielle en 12 ans d'un Premier Ministre irakien en Syrie. Outre la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, la visite officielle s'est concentrée sur le renforcement des relations économiques bilatérales entre les deux voisins (promotion des investissements bilatéraux et développement du commerce transfrontalier). Sur cet aspect, la Syrie a réaffirmé son intérêt pour le projet de *Development Road*, qui a pour ambition de relier le futur port irakien d'al-Fao (au sud de l'Irak) à la Turquie. De son côté, l'Irak s'est montré intéressé par une réouverture de l'oléoduc traversant le territoire syrien jusqu'au port syrien de Baniyas. Les deux pays ont également signé un accord sur les services aériens afin de développer de nouvelles opportunités dans le secteur du transport aérien et se sont accordés sur l'importance de travailler de concert sur la question du partage des

eaux, notamment lors de négociations avec la Turquie.

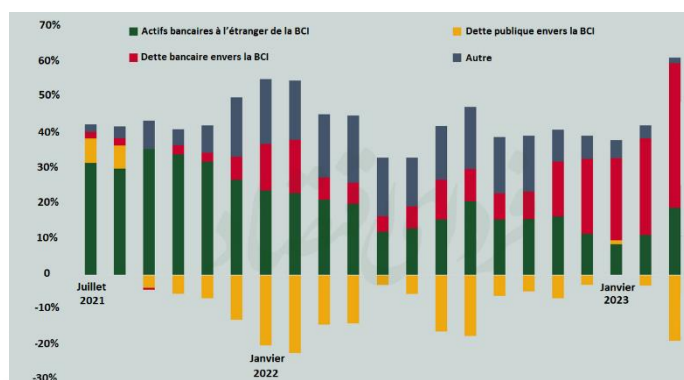
## 2. EXCLUSION DE 14 BANQUES IRAKIENNES DES TRANSACTIONS EN USD.

Le *Department of Treasury* et la Fed ont interdit, le 19 juillet, 14 banques privées irakiennes de participer au marché d'adjudication de dollars organisé chaque jour par la Banque Centrale irakienne. Cette dernière avait, en novembre dernier, considérablement renforcé les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à la demande des Etats-Unis, qui souhaitent lutter contre la contrebande de dollars américains. Les banques exclues de l'adjudication de dollars ne sont pas d'importance systémique pour le secteur bancaire irakien – elles ne détiendraient que 4% des actifs totaux. Cette mesure pourrait favoriser les quelques banques irakiennes bénéficiant d'un processus de conformité en partenariat avec l'agence K2 Integrity et les banques américaines Citibank ou JP Morgan Chase (Bank of Baghdad, National Bank of Iraq, Abu Dhabi Bank, Trade Bank of Iraq).

## IRAN

### 1. MASSE MONÉTAIRE EN HAUSSE DE 42,4 % EN 2022/2023.

D'après la Banque Centrale (BCI), la masse monétaire aurait progressé de 42,4% en g.a. à la fin du mois d'Esfand (20 mars 2023). Les actifs bancaires à l'étranger seraient passés de 5,7 à 6,8 M Mds IRR (+20,1% en g.a.), les dettes publiques envers la BCI de 880 à 1,98 M Mds IRR (+125,0% en g.a.) et les dettes bancaires privées envers la BCI de 1,45 à 3,9 M Mds IRR (+167,4% en g.a.).



### 2. RISQUE BANCAIRE.

Selon le président de l'Association iranienne pour l'investissement étranger, la plupart des banques étatiques iraniennes ne respecteraient pas les normes Bâle 3 et leur taux d'adéquation des fonds propres demeurerait généralement inférieur à 7%, ce qui, estime-t-il, révèle un risque non négligeable de faillite. Le Ministre de l'Économie a indiqué que la question des banques à risque était prise en compte par la Banque Centrale et que son ministère, en tant qu'actionnaire de plusieurs de ces établissements (e.g. Post Bank), ne manquerait pas de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

### 3. PRÉCISIONS SUR L'ACCORD D'ÉCHANGE GAZ-PÉTROLE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN.

D'après l'Argus, aux termes de l'accord, (cf. brève du 12 juillet) : l'Irak livrerait à l'Iran pour six mois, à compter du mois d'août, 2 Mt de mazout à forte teneur en soufre et 30 000 b/j de pétrole brut issus du champ de Qayyarah, contre un volume de gaz naturel non-précisé (NDLR : l'Iran livre entre 21 M m<sup>3</sup> / jour en période hivernale et 55 M m<sup>3</sup> / jour en période estivale). En recevant une contrepartie directe et immédiate pour ses livraisons de gaz, l'Iran contournerait les contraintes d'accessibilité aux recettes de la vente de gaz et d'électricité habituellement versées sur des comptes de la NIGC et TAVANIR dans les livres de la Trade Bank of Iraq, pour l'utilisation desquelles le pays n'a jusqu'ici bénéficié que de *waivers* restrictifs (montant limité et usage pour le paiement des seuls biens humanitaires). La République islamique répondrait également aux efforts américains pour désarrimer cette dernière de l'Irak. Sur le fond, l'inclusion de mazout à forte teneur en soufre peut s'expliquer par le fait que l'Iran a engagé d'importants travaux de modernisation de ses raffineries, visant à diminuer la production de mazout et à augmenter celle d'essence. Pour l'Irak, le pétrole du champ de Qayyarah poserait à la SOMO des problèmes de commercialisation et d'enlèvement, auxquels le transport vers un pays limitrophe par voies ferrée et routière pourrait répondre.

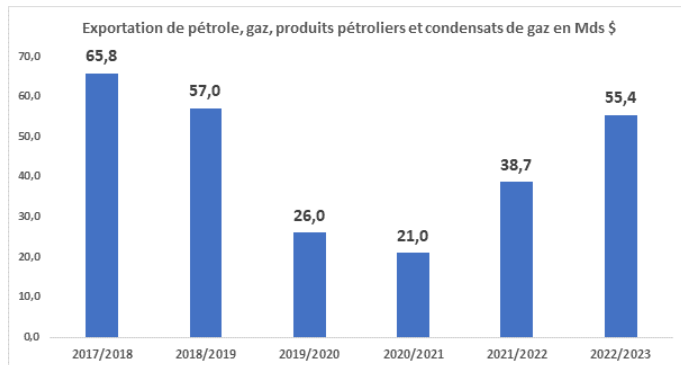
### 4. EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES EN HAUSSE DE 43%.

D'après la Banque Centrale, l'excédent commercial serait passé de 15,9 Mds\$ à 22,5 Mds\$ (+41,5%). La valeur des exportations serait passée de 79,5 à 97,6 Mds \$ (+22,8%), portée par la forte hausse des exportations de pétrole, condensats, gaz et produits pétroliers, qui auraient atteint 55,4 Mds\$ (+43,1%),





hors décote et coûts de transport, d'assurance et d'intermédiation. Les exportations non-pétrolières seraient presque stables, à 42,2 Mds \$ (+3,5%). Sur la période, les importations se seraient élevées à 75,1 Mds \$ (+18,1%).



## 5. REMANIEMENT À LA TÊTE DU CENTRE NATIONAL DES STATISTIQUES.

Le directeur du Centre national des statistiques, Javad Hossein-Zaled, a été démis de ses fonctions, le Centre étant désormais placé sous l'autorité de l'Organisation du Plan et du Budget. Dariush Abuhamzeh, ancien Vice-Ministre des Coopératives, du Travail et du Bien-être social, a remplacé M. Hossein-Zaled à la tête du Centre.

## 6. RELATIONS IRAN-AFRIQUE DU NORD.

Une réflexion est en cours, au sein du Ministère des Affaires Étrangères, afin de mettre en œuvre une stratégie efficace de développement des relations économiques et commerciales avec les pays d'Afrique du nord. Conduite par Mehdi Safari, Vice-Ministre en charge de la Diplomatie économique, cette réflexion associe plusieurs Vice-ministres et directeurs du MAE. M. Safari a replacé cette ambition dans le contexte, plus général, de densification de la coopération avec les pays africains mise en œuvre par le Président Raïssi, particulièrement dans les secteurs des mines, de l'énergie, de l'agriculture, des infrastructures de transport, de la santé et du tourisme.

# ISRAËL

## 1. TRAITEMENT DES DÉCHETS ET PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ.

Les préqualifications sont ouvertes pour le premier projet israélien de triage (traitement des déchets)

avec production d'électricité. L'unité sera située au sud de Beer Sheva dans le désert du Néguev et répondra aux normes européennes pour le traitement de 150 à 300 000 tonnes/an de déchets résiduels, dans un premier temps. Le projet « design, finance, construction, operation and maintenance » de Néot Hovav sera en service pendant 25 ans avant son transfert à l'État.

## 2. PRESSION SUR LES IMPORTATEURS.

La Knesset étudie une proposition de loi qui vise à restreindre le nombre d'entreprises étrangères passant avec une entreprise israélienne un contrat d'importation et de distribution dans l'alimentation ou les produits d'hygiène personnelle. Un importateur/distributeur israélien ne pourra désormais représenter qu'un seul producteur étranger de grande taille (dont les ventes en Israël excèdent 150 M ILS ou 37,5 M EUR) et des producteurs de type PME (dont les ventes en Israël sont comprises entre 7,5 et 37,5 M EUR). Cela aura pour effet de limiter les effets monopolistiques chez les importateurs israéliens mais aussi de limiter les marges de négociations des exportateurs étrangers avec leurs importateurs israéliens. Dans sa rédaction actuelle, ce projet de loi ne s'appliquerait pas aux producteurs israéliens et créerait potentiellement une discrimination (violation du traitement national) et une distorsion de concurrence. La délégation de l'UE à Tel Aviv suit l'évolution des discussions législatives.

## 3. EXPLORATION MARITIME DE GAZ OFFSHORE.

Le 4<sup>ème</sup> cycle d'appels d'offres du ministère de l'Énergie et des Infrastructures vient de se clore. Quatre consortiums, composés de 9 sociétés différentes, dont 5 sont nouvelles sur le marché israélien, ont soumis des offres pour obtenir des licences d'exploration dans de nouveaux périmètres en zone économique exclusive. Israël produit et exporte du gaz naturel et souhaite renforcer sa position régionale, notamment compte tenu des besoins du marché européen qui se détourne de la Russie.

## 4. ANNULATION TEMPORAIRE DES DROITS DE DOUANE SUR LE LAIT.

Le gouvernement israélien a décidé d'annuler les droits de douane sur le lait (40% *ad valorem*) pendant trois mois afin de faire face à la pénurie de lait que rencontre le pays. L'association des producteurs laitiers israéliens a exprimé son



mécontentement, arguant que « le gouvernement aurait dû soutenir la production locale sur le plateau du Golan au lieu d'importer du lait de Pologne ».

## JORDANIE

### 1. RÉSULTAT DE NEPCO EN 2022.

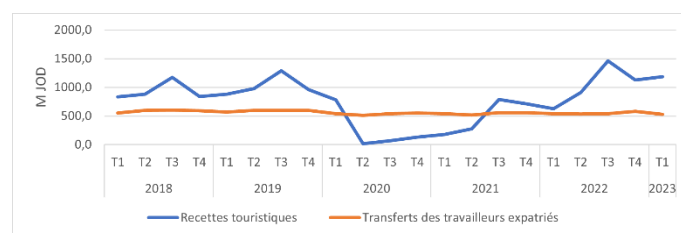
La Compagnie nationale d'électricité, *National Electric Power Company* (NEPCO), a publié son rapport annuel de 2022. Il indique que les achats d'électricité ont augmenté de +5,8 % en 2022 pour atteindre 20 763,2 GWh. Ils se répartissent comme suit : 15 518 GWh provenant de sources de production traditionnelles, 993 GWh de schiste bitumineux (produits par la centrale d'Attarat entrée en service), 3 970,5 GWh d'énergies renouvelables, 19,1 GWh du barrage King Talal et 0,1 GWh de l'Indo-Jordan Chemicals Co. L'énergie importée d'Égypte s'est élevée à 262,5 GWh. L'électricité vendue a progressé dans les mêmes proportions (+6 %) et s'établit à 20 446,3 GWh. Parmi les ventes : 19 811,7 GWh ont été destinés aux trois compagnies de distribution, 442,3 GWh aux grands consommateurs, 191,5 GWh ont été exportés (Égypte, *Jerusalem District Electricity Company* (Jericho) et poste frontière irakien - Trebil/Karameh) et 0,8 GWh destiné à d'autres clients.

### 2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE SUR LES 4 PREMIERS MOIS DE 2023.

Selon le Ministère des Finances (MoF), les recettes totales ont atteint un montant de 3,1 Mds JOD (4,3 Mds USD) lors des quatre premiers mois de 2023, soit une augmentation de +9,8 % en glissement annuel (g.a.). Elles sont composées de 99,5 % de recettes domestiques et complétées par l'aide budgétaire en dons étrangers qui a diminué de -60,9 % en g.a. et s'établit à 15,9 M JOD (22,4 M USD). Du côté des dépenses, elles se sont élevées à 3,3 Mds JOD (4,7 Mds USD), en augmentation de +6,9 % en g.a. Ainsi, le déficit budgétaire connaît une diminution de -18,9 % et s'élève à 262,1 M JOD (369,6 M USD) en prenant en compte les dons soit -2,3 % du PIB contre -3 % du PIB sur la même période de 2022. Le montant de la dette, hors dette détenue par le Fonds d'investissement de la sécurité sociale (SSIF) fin avril 2023, s'élève à 31,5 Mds JOD (44,4 Mds USD) soit 91,4 % du PIB contre 91 % du PIB fin 2022. La dette de WAJ et de NEPCO atteint 8,2 Mds JOD (11,6 Mds USD).

### 3. BALANCE DES PAIEMENTS AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023.

Selon les données de la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les transferts de revenus des travailleurs expatriés sont évalués à 528,5 M JOD (745,2 M USD) au premier trimestre de 2023, soit une diminution de -2,5 % par rapport à la même période de 2022 où ils avaient atteint 542,5 M JOD (764,9 M USD). Les recettes touristiques observent une tendance contraire en dépassant les niveaux de 2022 et même les niveaux pré-pandémiques. Elles enregistrent un montant de 1,2 Md JOD (1,7 Md USD) sur la période janvier-mars 2023, soit une augmentation de +88,4 % comparée à la même période de 2022 et de +35 % comparée à la même période de 2019. Le FMI prévoit, pour 2023, un montant de recettes touristiques de 6,2 Mds USD (soit +6,2 % par rapport à 2022) et de 3,2 Mds USD en transferts de revenus des travailleurs expatriés (soit +2,6 % par rapport à 2022).



## LIBAN

### 1. NOUVELLE PROGRESSION DU PMI EN JUIN, DANS LA PERSPECTIVE DE LA SAISON ESTIVALE.

Le *Purchasing Managers' Index* (PMI) s'est établi à 50,2 en juin 2023 (après 49,4 en mai), soit son niveau le plus élevé depuis juin 2013. L'indice semble confirmer la stabilisation relative depuis mi-2022 des conditions dans lequel évolue le secteur privé libanais. Son évolution traduit aussi la saisonnalité accrue de l'économie libanaise, désormais très dépendante d'une activité touristique largement tournée vers les retours saisonniers de la diaspora. L'indice PMI s'est ainsi établi à 48,4 en moyenne en 2022, avec un point haut à 50,1 en août, et à 49,2 en moyenne au 1<sup>er</sup> semestre 2023. Néanmoins, les attentes du secteur privé restent pessimistes, compte-tenu des incertitudes politiques (vacance institutionnelle persistante) et économiques (absence d'avancées sur l'adoption d'un programme FMI).



Evolution mensuelle de l'indice PMI



## PALESTINE

### 1. L'ONU RÉDUIT LA LISTE DES ENTREPRISES AYANT DES LIENS AVEC LES COLONIES ISRAËLIENNES.

Le bureau des droits de l'homme de l'ONU a annoncé le 14 juillet avoir mis à jour sa liste des entreprises faisant des affaires avec les colonies israéliennes. Deux sociétés internationales, General Mills (Etats-Unis) et Indorama Ventures (Thaïlande), ont été retirées de la liste, ainsi que 13 entités israéliennes. Sur les 97 entreprises restantes, 15 sont étrangères (dont notamment Airbnb, booking.com et Trip Advisor).

### 2. CHÈQUES SANS PROVISIONS.

La valeur des chèques sans provision est passée de 632 M USD au cours des cinq premiers mois de 2022 à 736 M USD au cours des cinq premiers mois de 2023. Dans le même temps, le ratio des chèques sans provision par rapport aux chèques soumis pour échange est passé de 6,4 % à 7 %. Cette évolution s'inscrit dans un contexte d'adoption croissante du papier chèque comme outil de paiement sur le marché palestinien, les secteurs de l'automobile, de l'immobilier et des biens durables l'adoptant comme outil de paiement et d'exécution.

### 3. CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN PALESTINE.

Un forum d'affaires palestinien s'est déroulé le 11 juillet 2023 à Hébron sous le patronage du Premier Ministre. À cette occasion, le Ministre de l'Économie a encouragé l'approfondissement des échanges commerciaux avec la Jordanie, dont une délégation d'une cinquantaine d'hommes d'affaires avait fait le déplacement.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTEUR : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH